

COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Mars 2010

Choix d'un architecte pour le projet école

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, après étude des propositions de 4 architectes, de choisir Mme Sophie FIQUET d'Avranches dont la rémunération sera de 9.50% H.T. des travaux engagés pour le projet

Cession de terrain au Buquet (section A708)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié correspondant à la cession d'une surface de 16 centiares à la Section A708.

Subventions 2010

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes en faveur des associations pour 2010 :

<input type="checkbox"/> Association des Anciens Combattants	220 €
<input type="checkbox"/> Association des Villyssois	220 €
<input type="checkbox"/> Association Troupe Tonton Marcel	220 €
<input type="checkbox"/> Association Nord'Veg	110 €
<input type="checkbox"/> A.D.M.R.	110 €
<input type="checkbox"/> Cinéma Paradisio Aunay sur Odon	110 €
<input type="checkbox"/> Association Mélimédon	110 €

Sous réserve de présentation des comptes 2009 et d'une demande de subvention pour 2010 :

<input type="checkbox"/> Association l'Ecole de nos Loustics	220 €
<input type="checkbox"/> OCCE 14 coopérative scolaire	470 €

Les documents requis devront être remis avant l'adoption du budget 2010 soit le 13 avril 2010. Cette dépense sera inscrite au budget 2010.